

Résultats financiers

États financiers consolidés résumés	59
États consolidés résumés des résultats	59
États consolidés résumés du résultat global	59
Bilans consolidés résumés	60
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	61
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	63
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	64
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	64
Note 2. Principales méthodes comptables	64
Note 3. Filiales	65
Note 4. Acquisitions d'entreprises	65
Note 5. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	66
Note 6. Impôt sur le résultat	66
Note 7. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	67
Note 8. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	67
Note 9. Créances sur cartes de crédit	68
Note 10. Stocks	69
Note 11. Actifs détenus en vue de la vente	69
Note 12. Autres actifs	70
Note 13. Dette à court terme	70
Note 14. Dette à long terme	71
Note 15. Autres passifs	74
Note 16. Capital social	74
Note 17. Transactions portant sur le capital de Loblaw	76
Note 18. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	77
Note 19. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	78
Note 20. Instruments financiers	82
Note 21. Passifs éventuels	86
Note 22. Informations sectorielles	88
Note 23. Transaction entre parties liées	92

États consolidés résumés des résultats

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	19 juin 2021	13 juin 2020	19 juin 2021	13 juin 2020
Produits	12 931 \$	12 357 \$	25 283 \$	24 690 \$
Charges d'exploitation				
Coût des stocks vendus (note 10)	8 707	8 485	17 093	16 877
Frais de vente et charges générales et administratives	3 168	3 471	6 304	6 814
	11 875	11 956	23 397	23 691
Résultat d'exploitation	1 056	401	1 886	999
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	503	521	1 049	263
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	553	(120)	837	736
Impôt sur le résultat (note 6)	199	52	365	165
Bénéfice net (perte nette)	354	(172)	472	571
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société (note 7)	118	(245)	66	347
Participations ne donnant pas le contrôle	236	73	406	224
Bénéfice net (perte nette)	354 \$	(172) \$	472 \$	571 \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) (note 7)				
De base	0,71 \$	(1,66) \$	0,30 \$	2,13 \$
Dilué(e)	0,70 \$	(1,66) \$	0,28 \$	2,12 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés du résultat global

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	19 juin 2021	13 juin 2020	19 juin 2021	13 juin 2020
Bénéfice net (perte nette)	354 \$	(172) \$	472 \$	571 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :				
Écart de conversion (note 20)	(9)	(66)	(22)	47
Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie (note 20)	3	(21)	3	(48)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :				
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) au titre des régimes à prestations définies (note 18)	130	(47)	197	(11)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(12)	7	(12)	7
Autres éléments du résultat global	112	(127)	166	(5)
Résultat global	466	(299)	638	566
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	171	(345)	140	366
Participations ne donnant pas le contrôle	295	46	498	200
Résultat global	466 \$	(299) \$	638 \$	566 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	Aux		
	19 juin 2021	13 juin 2020	31 déc. 2020 ^{j)}
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 8)	2 795 \$	2 861 \$	2 581 \$
Placements à court terme (note 8)	612	547	575
Dépôts de garantie (note 8)	–	71	–
Créances	1 038	1 253	1 192
Créances sur cartes de crédit (note 9)	3 033	2 834	3 109
Stocks (note 10)	5 246	4 873	5 385
Charges payées d'avance et autres actifs	575	448	304
Actifs détenus en vue de la vente (note 11)	102	109	108
Total des actifs courants	13 401	12 996	13 254
Immobilisations corporelles	11 904	11 642	11 943
Actifs au titre de droits d'utilisation	4 067	4 146	4 043
Immeubles de placement	5 130	4 733	4 930
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	557	598	573
Immobilisations incorporelles	6 812	7 285	7 032
Goodwill	4 769	4 784	4 772
Impôt différé	121	219	139
Dépôts de garantie (note 8)	74	77	75
Autres actifs (note 12)	1 111	1 198	1 314
Total des actifs	47 946 \$	47 678 \$	48 075 \$
PASSIFS			
Passifs courants			
Dette bancaire	138 \$	133 \$	86 \$
Fournisseurs et autres passifs	5 972	5 501	6 023
Passif au titre de la fidélisation	213	215	194
Provisions	119	153	98
Impôt sur le résultat à payer	224	108	128
Dépôts à vue de clients	50	–	24
Dette à court terme (note 13)	1 019	1 265	1 335
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 14)	1 966	1 332	924
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	801	802	799
Participation des pharmaciens propriétaires	347	282	349
Total des passifs courants	10 849	9 791	9 960
Provisions	92	95	116
Dette à long terme (note 14)	12 419	13 678	13 519
Obligations locatives	4 239	4 340	4 206
Passif lié aux parts de fiducie (note 20)	4 032	3 359	3 600
Impôt différé	2 094	2 120	2 059
Autres passifs (note 15)	1 153	952	1 197
Total des passifs	34 878	34 335	34 657
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 16)	3 556	3 622	3 599
Résultats non distribués	4 924	4 913	5 226
Surplus d'apport (notes 17 et 19)	(1 345)	(1 023)	(1 180)
Cumul des autres éléments du résultat global	134	221	166
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	7 269	7 733	7 811
Participations ne donnant pas le contrôle	5 799	5 610	5 607
Total des capitaux propres	13 068	13 343	13 418
Total des passifs et des capitaux propres	47 946 \$	47 678 \$	48 075 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Passifs éventuels (note 21).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2020	2 782 \$	817 \$	3 599 \$	5 226 \$	(1 180) \$	153 \$	(22) \$	35 \$	166 \$	5 607 \$	13 418 \$
Bénéfice net	–	–	–	66	–	–	–	–	–	406	472
Autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	–	–	–	106	–	(23)	3	(12)	(32)	92	166
Résultat global	– \$	– \$	– \$	172 \$	– \$	(23) \$	3 \$	(12) \$	(32) \$	498 \$	638 \$
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 16 et 19)	11	–	11	–	(9)	–	–	–	–	(6)	(4)
Actions rachetées et annulées (note 16)	(55)	–	(55)	(292)	–	–	–	–	–	–	(347)
Incidence nette des actions détenues en fiducie (notes 16 et 19)	1	–	1	6	–	–	–	–	–	–	7
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes (notes 17 et 19)	–	–	–	–	(156)	–	–	–	–	(300)	(456)
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire (en dollars) (note 16)											
– 1,100 \$	–	–	–	(166)	–	–	–	–	–	–	(166)
Par action privilégiée (en dollars) (note 16)											
– Série I – 0,7250 \$	–	–	–	(7)	–	–	–	–	–	–	(7)
– Série III – 0,6500 \$	–	–	–	(5)	–	–	–	–	–	–	(5)
– Série IV – 0,6500 \$	–	–	–	(5)	–	–	–	–	–	–	(5)
– Série V – 0,593750 \$	–	–	–	(5)	–	–	–	–	–	–	(5)
	(43) \$	– \$	(43) \$	(474) \$	(165) \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(306) \$	(988) \$
Solde au 19 juin 2021	2 739 \$	817 \$	3 556 \$	4 924 \$	(1 345) \$	130 \$	(19) \$	23 \$	134 \$	5 799 \$	13 068 \$

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2019	2 809 \$	817 \$	3 626 \$	4 766 \$	(979) \$	182 \$	(4) \$	18 \$	196 \$	5 566 \$	13 175 \$
Bénéfice net	–	–	–	347	–	–	–	–	–	224	571
Autres éléments du résultat global ⁱ⁾	–	–	–	(6)	–	46	(28)	7	25	(24)	(5)
Résultat global	– \$	– \$	– \$	341 \$	– \$	46 \$	(28) \$	7 \$	25 \$	200 \$	566 \$
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 16 et 19)	–	–	–	–	(4)	–	–	–	–	(4)	(8)
Incidence nette des actions détenues en fiducie (notes 16 et 19)	(4)	–	(4)	(11)	–	–	–	–	–	–	(15)
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes (notes 17 et 19)	–	–	–	–	(40)	–	–	–	–	(152)	(192)
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire (en dollars) (note 16)											
– 1,050 \$	–	–	–	(161)	–	–	–	–	–	–	(161)
Par action privilégiée (en dollars) (note 16)											
– Série I – 0,7250 \$	–	–	–	(7)	–	–	–	–	–	–	(7)
– Série III – 0,6500 \$	–	–	–	(5)	–	–	–	–	–	–	(5)
– Série IV – 0,6500 \$	–	–	–	(5)	–	–	–	–	–	–	(5)
– Série V – 0,593750 \$	–	–	–	(5)	–	–	–	–	–	–	(5)
	(4) \$	– \$	(4) \$	(194) \$	(44) \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(156) \$	(398) \$
Solde au 13 juin 2020	2 805 \$	817 \$	3 622 \$	4 913 \$	(1 023) \$	228 \$	(32) \$	25 \$	221 \$	5 610 \$	13 343 \$

i) Les autres éléments du résultat global comprennent des gains actuariels de 197 millions de dollars (pertes de 11 millions de dollars en 2020), dont une tranche de 106 millions de dollars (perte de 6 millions de dollars en 2020) est présentée dans les résultats non distribués et une autre de 91 millions de dollars (perte de 5 millions de dollars en 2020), dans les participations ne donnant pas le contrôle. Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent également un profit de change de 1 million de dollars (profit de change de 1 million de dollars en 2020) et un profit latent ou perte latente sur les couvertures de flux de trésorerie de néant (perte de 20 millions de dollars en 2020).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	19 juin 2021	13 juin 2020 ⁱ⁾	19 juin 2021	13 juin 2020 ⁱ⁾
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	354 \$	(172) \$	472 \$	571 \$
Ajouter (déduire) :				
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	503	521	1 049	263
Impôt sur le résultat (note 6)	199	52	365	165
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	573	566	1 133	1 126
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	–	8	1	14
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement et des actifs détenus en vue de la vente	(149)	93	(195)	195
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 9)	(12)	4	(32)	54
Variation des provisions	3	10	1	13
	1 471	1 082	2 794	2 401
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 9)	(119)	410	108	630
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	424	(422)	(27)	(135)
Impôt sur le résultat payé	(87)	(112)	(283)	(197)
Intérêts perçus	6	5	11	13
Intérêts perçus au titre de contrats de location-financement	–	1	1	1
Autres	12	48	14	63
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 707	1 012	2 618	2 776
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(213)	(143)	(364)	(315)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(91)	(79)	(175)	(173)
Trésorerie reprise à la consolidation initiale des franchises (note 4)	–	–	–	14
Produit de la cession d'actifs	10	35	51	146
Paievements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	2	–	4	2
Variation des placements à court terme (note 8)	(298)	(198)	(37)	(317)
Variation des dépôts de garantie (note 8)	–	(71)	–	(71)
Autres	(128)	(67)	(74)	(99)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(718)	(523)	(595)	(813)
Activités de financement				
Variation de la dette bancaire	(144)	50	52	115
Variation de la dette à court terme	9	38	(256)	(224)
Variation des dépôts à vue de clients	14	–	26	–
Variation des autres financements (note 15)	(1)	(1)	(1)	(3)
Intérêts payés	(195)	(165)	(439)	(419)
Règlement de la dette nette liée au contrat à livrer sur actions (note 14)	(53)	–	(53)	–
Dette à long terme – Émise (note 14)	279	937	309	1 921
– Remboursements (note 14)	(276)	(880)	(331)	(1 448)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts	(43)	(51)	(89)	(99)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal	(160)	(151)	(257)	(301)
Capital social – Émis (notes 16 et 19)	2	–	9	–
– Racheté et détenu en fiducie (note 16)	–	–	–	(21)
– Racheté et annulé (note 16)	(141)	–	(166)	–
Capital social ordinaire de Loblaw – Émis (notes 17 et 19)	42	3	49	24
– Racheté et détenu en fiducie (note 17)	–	–	–	(10)
– Racheté et annulé (note 17)	(207)	–	(362)	(96)
Dividendes – aux porteurs d'actions ordinaires	(84)	(80)	(163)	(161)
– aux porteurs d'actions privilégiées	(11)	(11)	(22)	(22)
– aux porteurs d'actions minoritaires	(57)	(57)	(57)	(114)
Autres	6	(39)	(57)	(79)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(1 020)	(407)	(1 808)	(937)
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1)	(5)	(1)	1
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(32)	77	214	1 027
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 827	2 784	2 581	1 834
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	2 795 \$	2 861 \$	2 795 \$	2 861 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne constituée en 1928 dont le siège social est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S5. La société mère de la société est Wittington Investments, Limited (« Wittington »).

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de trois secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw »), Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») et Weston Foods. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ».

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels partout au Canada.

Weston Foods est une entreprise de produits de boulangerie en Amérique du Nord qui fabrique des pains, des petits pains, des petits gâteaux, des beignes, des biscuits, des gâteaux, des tartes, des cornets, des gaufres, des produits de boulangerie artisanaux et plus encore.

Pendant la période intermédiaire, les cours de change, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés ont une incidence sur le bénéfice net trimestriel. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. Weston Foods a toujours dégagé davantage de produits aux troisième et quatrième trimestres et moins au premier trimestre. Loblaw a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

Note 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations comptables critiques et jugements décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2020 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2020 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société le 29 juillet 2021.

Note 3. Filiales

Le tableau suivant présente un résumé des principales filiales de la société. Les participations véritables détenues équivalent aux droits de vote que détient la société. La variation des capitaux propres sous forme d'actions ordinaires de Loblaw et des parts de fiducie de Propriétés de Choix a une incidence sur la participation de GWL dans Loblaw et dans Propriétés de Choix, respectivement.

		Aux					
		19 juin 2021		13 juin 2020		31 déc. 2020	
		Nombre d'actions/ de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions/ de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions/ de parts détenues	Participation véritable
Loblaw	Actions ordinaires ⁱ⁾	177 937 308	52,6 %	186 460 059	52,1 %	182 874 456	52,6 %
	Parts de société en commandite de catégorie B ⁱⁱ⁾	395 786 525	s. o.	389 961 783	s. o.	395 786 525	s. o.
	Parts de fiducie	50 661 415	s. o.	50 661 415	s. o.	50 661 415	s. o.
Propriétés de Choix		446 447 940	61,7 %	440 623 198	62,9 %	446 447 940	61,8 %

- i) Comprend 8,85 millions d'actions ordinaires de Loblaw données en nantissement (9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw au 13 juin 2020 et au 31 décembre 2020) aux termes du contrat à livrer sur actions (voir la note 20). De plus, au premier trimestre de 2020, GWL a participé à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation (voir la note 17).
- ii) Les parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») ont une valeur économique équivalente aux parts de fiducie, confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir des distributions équivalentes à celles versées sur les parts de fiducie et sont échangeables, au gré du porteur, en parts de fiducie.

Note 4. Acquisitions d'entreprises

CONSOLIDATION DE FRANCHISES Loblaw a comptabilisé la consolidation des franchises existantes comme des acquisitions d'entreprises et consolidé ses franchises à la date à laquelle le franchisé a conclu un contrat de franchise simplifié avec Loblaw. Les actifs acquis et les passifs repris par suite de la consolidation ont été évalués à la date d'acquisition au moyen des justes valeurs qui se rapprochaient des valeurs comptables des franchises à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation des franchises acquises ont été inclus dans les résultats d'exploitation de Loblaw à compter de la date d'acquisition.

Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du premier trimestre de 2020, Loblaw a consolidé tous ses franchisés restants à des fins comptables aux termes du contrat de franchise simplifié qui est entré en vigueur en 2015.

Aucune franchise n'a été consolidée au cours des deuxièmes trimestres de 2021 et de 2020. Le tableau qui suit présente un résumé des montants comptabilisés depuis le début de l'exercice au titre des actifs acquis, des passifs repris et des participations ne donnant pas le contrôle inscrits à la date d'acquisition :

(en millions de dollars)	24 semaines closes les	
	19 juin 2021	13 juin 2020
Actif net acquis :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	– \$	14 \$
Stocks	–	42
Immobilisations corporelles	–	44
Fournisseurs et autres passifs ⁱ⁾	–	(54)
Autres passifs ⁱ⁾	–	(30)
Participations ne donnant pas le contrôle	–	(16)
Total de l'actif net acquis	– \$	– \$

- i) À la consolidation, les fournisseurs et autres passifs et les autres passifs sont éliminés des créances, des créances liées aux prêts consentis à des franchisés et des placements dans des franchises qui sont détenus par Loblaw.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 5. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	19 juin 2021	13 juin 2020	19 juin 2021	13 juin 2020
Charges d'intérêts :				
Dettes à long terme	147 \$	163 \$	287 \$	313 \$
Obligations locatives	43	51	89	99
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	8	8	17	20
Distributions sur les parts de fiducie	51	48	102	96
Fiducies de financement indépendantes	3	3	6	8
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 18)	2	1	4	4
Dettes bancaires	2	—	2	1
Passif financiers (note 15)	11	6	23	13
Intérêts inscrits à l'actif	—	—	(1)	(1)
	267 \$	280 \$	529 \$	553 \$
Produits d'intérêts :				
Produits de désactualisation	(2) \$	(2) \$	(3) \$	(3) \$
Produits d'intérêts à court terme	(4)	(5)	(8)	(14)
	(6) \$	(7) \$	(11) \$	(17) \$
Contrat à livrer ⁱ⁾	54 \$	(9) \$	104 \$	(26) \$
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie (note 20)	188	257	427	(247)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	503 \$	521 \$	1 049 \$	263 \$

i) Tenait compte d'une charge de 58 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021 (produit de 3 millions de dollars en 2020) et de 111 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (produit de 13 millions de dollars en 2020) liée à l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw (voir la note 20). Il s'agit d'un ajustement résultant des fluctuations du cours des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. Lors du règlement, total ou partiel, tout montant en trésorerie versé au titre du contrat à livrer peut être contrebalancé par la vente des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. Au deuxième trimestre de 2021 et pour l'exercice à ce jour, les chiffres comprennent également des produits de désactualisation à terme de 9 millions de dollars (produits de 11 millions de dollars en 2020) et de 17 millions de dollars (produits de 23 millions de dollars en 2020), respectivement, et des coûts à terme de 5 millions de dollars (5 millions de dollars en 2020) et de 10 millions de dollars (10 millions de dollars en 2020), respectivement, liés au contrat à livrer.

Note 6. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au deuxième trimestre de 2021 s'est établie à 199 millions de dollars (52 millions de dollars en 2020) et le taux d'impôt effectif, à 36,0 % [(43,3) % en 2020]. L'augmentation du taux d'impôt effectif est surtout attribuable à l'incidence, d'un trimestre à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, à l'incidence de certains autres éléments non déductibles et à l'incidence de la diminution du bénéfice avant impôt comptabilisée au deuxième trimestre de 2020.

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée pour l'exercice à ce jour s'est établie à 365 millions de dollars (165 millions de dollars en 2020) le taux d'impôt effectif, à 43,6 % (22,4 % en 2020). L'augmentation du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et à l'augmentation de la charge d'impôt liée aux différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw par suite de la participation de GWL au programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, partiellement contrebalancées par l'incidence de certains autres éléments non déductibles.

Le 23 avril 2020, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision concernant l'affaire Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») en faveur de Loblaw et a infirmé la décision de la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt »). Le 29 octobre 2020, la Cour suprême du Canada (la « Cour suprême ») a accordé à la Couronne l'autorisation d'en appeler et, le 13 mai 2021, la Cour suprême a entendu l'appel de la Couronne et mis le jugement en délibéré jusqu'à une date ultérieure. Loblaw n'a annulé aucune partie des charges de 367 millions de dollars comptabilisées au troisième trimestre de 2018, dont une tranche de 176 millions de dollars a été inscrite dans les intérêts et une tranche de 191 millions de dollars, dans l'impôt sur le résultat (voir la note 21).

Note 7. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	19 juin 2021	13 juin 2020	19 juin 2021	13 juin 2020
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	118 \$	(245) \$	66 \$	347 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)	(20)	(20)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	108 \$	(255) \$	46 \$	327 \$
Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(2)	–	(3)	(1)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	106 \$	(255) \$	43 \$	326 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 16)	151,5	153,4	151,8	153,5
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres ⁱ⁾ (en millions)	0,3	–	0,2	0,1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	151,8	153,4	152,0	153,6
Bénéfice net (perte nette) de base par action ordinaire (en dollars)	0,71 \$	(1,66) \$	0,30 \$	2,13 \$
Bénéfice net (perte nette) dilué par action ordinaire (en dollars)	0,70 \$	(1,66) \$	0,28 \$	2,12 \$

- i) Au deuxième trimestre de 2021 et pour l'exercice à ce jour, un nombre négligeable (2,1 millions en 2020) et 1,5 million d'instruments potentiellement dilutifs (1,1 million en 2020) ont été exclus respectivement du calcul du bénéfice net dilué (de la perte nette diluée) par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 8. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie se présentent comme suit :

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars)	Aux		
	19 juin 2021	13 juin 2020	31 déc. 2020
Trésorerie	1 067 \$	888 \$	1 228 \$
Équivalents de trésorerie			
Bons du Trésor	992	719	758
Acceptations bancaires	729	1 253	570
Papier commercial de sociétés	7	1	–
Certificats de placement garanti	–	–	22
Autres	–	–	3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 795 \$	2 861 \$	2 581 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

PLACEMENTS À COURT TERME

(en millions de dollars)	19 juin 2021	Aux 13 juin 2020	31 déc. 2020
Bons du trésor	553 \$	351 \$	485 \$
Acceptations bancaires	30	139	81
Papier commercial de sociétés	–	57	1
Certificats de placement garanti	29	–	7
Autres	–	–	1
Placements à court terme	612 \$	547 \$	575 \$

DÉPÔTS DE GARANTIE

(en millions de dollars)	19 juin 2021	Aux 13 juin 2020	31 déc. 2020
Trésorerie	62 \$	45 \$	52 \$
Bons de trésor	12	103	23
Total des dépôts de garantie	74 \$	148 \$	75 \$
Partie courante	–	(71)	–
Dépôts de garantie	74 \$	77 \$	75 \$

Dépôts de garantie Un processus de cumul aux fins du remboursement a été déclenché au deuxième trimestre de 2020 en raison de l'arrivée à échéance le 17 septembre 2020 des billets à terme de premier rang et subordonnés de série *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« *Eagle* ») de 250 millions de dollars portant intérêt au taux moyen pondéré de 2,23 %. Les fonds accumulés ont été comptabilisés à titre de dépôts de garantie à compter du 1^{er} juin 2020. Au 13 juin 2020, un montant de 71 millions de dollars était comptabilisé dans les dépôts de garantie. La tranche restante de 179 millions de dollars a été cumulée et comptabilisée à titre de dépôts de garantie jusqu'au remboursement des billets en septembre 2020.

Note 9. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	19 juin 2021	Aux 13 juin 2020	31 déc. 2020
Créances sur cartes de crédit, montant brut	3 238 \$	3 084 \$	3 346 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(205)	(250)	(237)
Créances sur cartes de crédit	3 033 \$	2 834 \$	3 109 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie de cartes de crédit Eagle</i> ^{MD} (note 14)	1 050 \$	1 000 \$	1 050 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes (note 13)	300	525	575
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 350 \$	1 525 \$	1 625 \$

Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 14). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Pour l'exercice 2021 à ce jour, la Banque PC a comptabilisé une diminution nette de 275 millions de dollars de la participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes en raison de la baisse du volume des créances sur cartes de crédit.

Après le deuxième trimestre de 2021, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 300 millions de dollars, échéant le 17 juin 2026. Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 1,61 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 175 millions de dollars ont été réglés au deuxième trimestre de 2021, ce qui a donné lieu à une perte liée à la juste valeur réalisée de 1 million de dollars avant impôt, qui était comptabilisée de façon cumulative dans les autres éléments du résultat global à titre de perte latente avant le règlement des contrats. La perte sera reclassée dans les états des résultats sur la durée des billets d'*Eagle*. Le règlement a donné lieu à un taux d'intérêt effectif net de 1,65 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 27 millions de dollars à la clôture du deuxième trimestre de 2021 (47 millions de dollars au 13 juin 2020 et 52 millions de dollars au 31 décembre 2020), ce qui représente 9 % (9 % au 13 juin 2020 et 9 % au 31 décembre 2020) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence à la clôture du deuxième trimestre de 2021 et s'y est conformée tout au long du premier semestre de 2021.

Note 10. Stocks

Les composantes des stocks se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	19 juin 2021	Aux	
		13 juin 2020	31 déc. 2020
Matières premières et fournitures	93 \$	79 \$	71 \$
Produits finis	5 153	4 794	5 314
Stocks	5 246 \$	4 873 \$	5 385 \$

Pour les stocks comptabilisés à la clôture du deuxième trimestre de 2021, Loblaw a inscrit une provision de 42 millions de dollars (35 millions de dollars au 13 juin 2020 et 34 millions de dollars au 31 décembre 2020) liée à la dépréciation des stocks sous leur coût afin de parvenir à leur valeur nette de réalisation. Cette diminution de valeur est incluse dans le coût des stocks vendus. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dépréciés au cours des premiers semestres de 2021 et de 2020.

Note 11. Actifs détenus en vue de la vente

Loblaw classe certains actifs, principalement des terrains et des bâtiments qu'elle a l'intention de céder au cours des 12 prochains mois, à titre d'actifs détenus en vue de la vente. À l'origine, ces actifs étaient soit utilisés dans le secteur Vente au détail de Loblaw, soit détenus dans les immeubles de placement. Au deuxième trimestre de 2021, Loblaw a comptabilisé un profit négligeable (profit négligeable en 2020) à la suite de la vente de ces actifs. Pour l'exercice à ce jour, Loblaw a comptabilisé un profit net de 5 millions de dollars (perte négligeable en 2020) sur la vente de ces actifs. Au cours des premiers semestres de 2021 et de 2020, aucune variation de la juste valeur ni perte de valeur n'a été comptabilisée à l'égard des actifs détenus en vue de la vente.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 12. Autres actifs

Les composantes des autres actifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	19 juin 2021	Aux	
		13 juin 2020	31 déc. 2020
Juste valeur du contrat à livrer sur actions (note 20) ⁱ⁾	491 \$	573 \$	630 \$
Placements divers et autres créances ⁱⁱ⁾	156	50	145
Actif net au titre des prestations constituées (note 18)	395	216	184
Créances liées aux contrats de location-financement	72	62	77
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	143	227	168
Autres	165	193	159
Total des autres actifs	1 422 \$	1 321 \$	1 363 \$
Partie courante des prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir ⁱⁱⁱ⁾	(49)	(123)	(49)
Partie courante de la juste valeur du contrat à livrer sur actions ^{iv)}	(262)	—	—
Autres actifs	1 111 \$	1 198 \$	1 314 \$

- i) Voir la note 14 pour un complément d'information sur le règlement partiel de la dette nette liée au contrat à livrer sur actions.
- ii) En 2020, Shoppers Drug Mart Inc. a convenu d'investir un montant totalisant 75 millions de dollars dans Maple Corporation (« Maple »), important fournisseur de soins virtuels au Canada, contre une participation ne donnant pas le contrôle importante. Au 19 juin 2021, Loblaw avait investi 61 millions de dollars en échange d'une participation d'environ 24 % dans Maple. La participation restante devrait être acquise au troisième trimestre de 2021.
- iii) La partie courante des prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir est incluse dans les charges payées d'avance et autres actifs aux bilans consolidés.
- iv) La partie courante de la juste valeur du contrat à livrer sur actions est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs dans les bilans consolidés.

Note 13. Dette à court terme

Les composantes de la dette à court terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	19 juin 2021	Aux	
		13 juin 2020	31 déc. 2020
Autres fiducies de titrisation indépendantes (note 9)	300 \$	525 \$	575 \$
Débetures de série B ⁱ⁾	719	740	760
Dette à court terme	1 019 \$	1 265 \$	1 335 \$

- i) Les débetures de série B émises par CWL sont remboursables à vue et sont garanties par le nantissement de 8,85 millions d'actions ordinaires de Loblaw (9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw au 13 juin 2020 et au 31 décembre 2020). Voir la note 14 pour un complément d'information sur le règlement partiel de la dette liée au contrat à livrer sur actions.

AUTRES FIDUCIES DE TITRISATION INDÉPENDANTES L'encours de la dette à court terme se rapporte aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes avec droit de recours (voir la note 9).

Note 14. Dette à long terme

Le tableau suivant présente les composantes de la dette à long terme :

(en millions de dollars)	19 juin 2021	Aux	
		13 juin 2020	31 déc. 2020
Déventures	10 468 \$	10 845 \$	10 505 \$
Dette à long terme garantie par une hypothèque	1 214	1 227	1 207
Emprunts pour la construction	8	25	25
Certificats de placement garanti	1 048	1 452	1 185
Fiducies de titrisation indépendantes (note 9)	1 050	1 000	1 050
Fiducies de financement indépendantes	582	490	512
Facilités de crédit engagées	55	12	–
Coûts de transaction et autres	(40)	(41)	(41)
Total de la dette à long terme	14 385 \$	15 010 \$	14 443 \$
Tranche échéant à moins d'un an de la dette à long terme	(1 966)	(1 332)	(924)
Dette à long terme	12 419 \$	13 678 \$	13 519 \$

La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives de nature financière à la clôture du premier semestre de 2021 et les ont respectées tout au long du premier semestre.

DÉBENTURES Aucune débenture n'a été émise depuis le début de l'exercice 2021. Le tableau qui suit présente un résumé des débentures émises pour les périodes closes indiquées :

(\$ millions)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
			19 juin 2021	13 juin 2020	19 juin 2021	13 juin 2020
			Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital
Déventure de Les Compagnies Loblaw Limitée	2,28 %	7 mai 2030	– \$	350 \$	– \$	350 \$
Déventures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix						
– Série N	2,98 %	4 mars 2030	–	–	–	400
– Série O	3,83 %	4 mars 2050	–	–	–	100
– Série P	2,85 %	21 mai 2027	–	500	–	500
Total des débentures émises			– \$	850 \$	– \$	1 350 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Le tableau qui suit présente un résumé des débtures remboursées pour les périodes closes indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
			19 juin 2021	13 juin 2020	19 juin 2021	13 juin 2020
			Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital
Débture de George Weston						
- Série A	7,00 %	10 novembre 2031 ⁱ⁾	36 \$	— \$	36 \$	— \$
Débtures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix						
- Série 8	3,60 %	20 avril 2020	— \$	— \$	— \$	300 \$
- Série B-C	4,32 %	15 janvier 2021	—	100	—	100
- Série C	3,50 %	8 février 2021	—	250	—	250
- Série E	2,30 %	14 septembre 2020	—	—	—	250
Total des débtures remboursées			36 \$	350 \$	36 \$	900 \$

- i) Au deuxième trimestre de 2021, la société a réglé en partie la dette nette liée au contrat à livrer sur actions en versant environ 53 millions de dollars, déduction faite du profit de 43 millions de dollars sur le règlement de 0,75 million des 9,6 millions d'actions aux termes du contrat à livrer sur actions (note 12), pour le rachat de 7,8 % des débtures de série A et des débtures de série B, y compris les intérêts courus. En raison de la transaction, la société a remboursé des débtures de série A de 36 millions de dollars et des débtures de série B de 60 millions de dollars (note 13).

Après la clôture du trimestre, la société a payé un montant supplémentaire de 363 millions de dollars aux fins du règlement net de 4,73 millions d'actions supplémentaires aux termes du contrat à livrer sur actions, ce qui rend compte du rachat de 53 % des débtures de série A, des débtures de série B et des soldes d'intérêts courus. À la clôture du deuxième trimestre de 2021, 53 % de la juste valeur des débtures de série A et du contrat à livrer sur actions étaient classés dans les passifs courants et les actifs courants, respectivement.

Après la clôture du deuxième trimestre de 2021, Propriétés de Choix a remboursé, à leur valeur nominale, plus les intérêts courus et impayés, la totalité des débtures non garanties de premier rang de série 9 portant intérêt à 3,60 % d'un montant en capital global de 200 millions de dollars en circulation, dont l'échéance initiale est le 20 septembre 2021.

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI (« CPG ») Le tableau qui suit présente un résumé des activités liées à l'émission de CPG de la Banque PC, si l'on ne tient pas compte des commissions, pour les périodes closes indiquées :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	19 juin 2021	13 juin 2020	19 juin 2021	13 juin 2020
Solde à l'ouverture de la période	1 159 \$	1 324 \$	1 185 \$	1 311 \$
CPG émis	155	266	156	286
CPG arrivés à échéance	(266)	(138)	(293)	(145)
Solde à la clôture de la période	1 048 \$	1 452 \$	1 048 \$	1 452 \$

FIDUCIES DE FINANCEMENT INDÉPENDANTES Loblaw accorde un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 13 juin 2020 et au 31 décembre 2020) sous forme d'une lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes, correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 13 juin 2020 et au 31 décembre 2020) du principal des prêts en cours.

La date d'échéance de la facilité de crédit engagée renouvelable liée aux fiducies de financement indépendantes est le 27 mai 2022.

FACILITÉS DE CRÉDIT ENGAGÉES Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	Date d'échéance	19 juin 2021		Aux 13 juin 2020		31 déc. 2020	
		Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé
Facilité de crédit engagée de Loblaw	7 octobre 2023	1 000 \$	– \$	1 000 \$	– \$	1 000 \$	– \$
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	4 mai 2023	1 500	55	1 500	12	1 500	–
Total des facilités de crédit engagées		2 500 \$	55 \$	2 500 \$	12 \$	2 500 \$	– \$

Après la clôture du deuxième trimestre de 2021, la date d'échéance de la facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium a été repoussée au 24 juin 2026.

TRANCHE À MOINS D'UN AN DE LA DETTE À LONG TERME Le tableau qui suit présente les composantes de la tranche à moins d'un an de la dette à long terme :

(en millions de dollars)	19 juin 2021	Aux 13 juin 2020		31 déc. 2020
Déventures	725 \$	346 \$		196 \$
Certificats de placement garanti	402	640		597
Fiducies de titrisation indépendantes	–	250		–
Fiducies de financement indépendantes	582	–		–
Dettes à long terme garantie par une hypothèque	252	71		106
Emprunts pour la construction	5	25		25
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 966 \$	1 332 \$		924 \$

RAPPROCHEMENT DE LA DETTE À LONG TERME Le tableau qui suit présente le rapprochement des variations des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement avec la dette à long terme pour les périodes closes indiquées :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	19 juin 2021	13 juin 2020	19 juin 2021	13 juin 2020
Total de la dette à long terme à l'ouverture de la période	14 419 \$	14 944 \$	14 443 \$	14 554 \$
Émissions de titres de créance à long terme ⁱ⁾	279	937	309	1 921
Remboursements de la dette à long terme ⁱⁱ⁾	(312)	(880)	(367)	(1 448)
Total des (sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement de la dette à long terme	(33)	57	(58)	473
Autres variations hors trésorerie	(1)	9	–	(17)
Total de la dette à long terme à la clôture de la période	14 385 \$	15 010 \$	14 385 \$	15 010 \$

- i) Comprend les variations nettes liées aux fiducies de financement indépendantes, qui constituent des titres de créance renouvelables.
ii) Comprend le remboursement de 36 millions de dollars des déventures de série A de George Weston qui sont présentées au poste « Règlement de la dette nette liée au contrat à livrer sur actions » dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 15. Autres passifs

Les composantes des autres passifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	19 juin 2021	Aux	
		13 juin 2020	31 déc. 2020
Passifs financiers ⁱ⁾	662 \$	428 \$	661 \$
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies (note 18)	341	367	382
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	136	130	129
Passif au titre de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 19)	6	5	7
Autres	8	22	18
Autres passifs	1 153 \$	952 \$	1 197 \$

- i) Les passifs financiers représentent les terrains et les bâtiments cédés ou partiellement cédés par Propriétés de Choix à des tiers. Lors de la consolidation, les transactions n'ont pas été comptabilisées comme une vente d'actifs aux termes des contrats de location et la société n'a pas cédé le contrôle des immeubles aux fins de l'IFRS 16, *Contrats de location*, et de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Le produit de ces transactions a plutôt été comptabilisé à titre de passifs financiers et, au 19 juin 2021, des montants de 3 millions de dollars (4 millions de dollars au 13 juin 2020 et 5 millions de dollars au 31 décembre 2020) et de 662 millions de dollars (428 millions de dollars au 13 juin 2020 et 661 millions de dollars au 31 décembre 2020) ont été comptabilisés dans les fournisseurs et autres passifs et dans les autres passifs, respectivement.

Note 16. Capital social

CAPITAL SOCIAL ORDINAIRE Le tableau qui suit résume l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes indiquées :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les				24 semaines closes les			
	19 juin 2021		13 juin 2020		19 juin 2021		13 juin 2020	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaires	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaires ⁱ⁾	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaires	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaires
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	151 933 747	2 785 \$	153 670 563	2 809 \$	152 374 416	2 786 \$	153 667 750	2 809 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions (note 19)	14 050	3	—	—	104 545	11	2 813	—
Rachetées et annulées ⁱ⁾	(1 165 956)	(46)	—	—	(1 697 120)	(55)	—	—
Émises et en circulation à la clôture de la période	150 781 841	2 742 \$	153 670 563	2 809 \$	150 781 841	2 742 \$	153 670 563	2 809 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(181 625)	(3) \$	(261 823)	(4) \$	(254 525)	(4) \$	(88 832)	—
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	—	—	—	—	—	—	(229 000)	(4)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR (note 19)	526	—	2 227	—	73 426	1	58 236	—
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(181 099)	(3) \$	(259 596)	(4) \$	(181 099)	(3) \$	(259 596)	(4) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	150 600 742	2 739 \$	153 410 967	2 805 \$	150 600 742	2 739 \$	153 410 967	2 805 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 7)	151 498 459		153 409 403		151 795 628		153 489 551	

- i) Les actions ordinaires rachetées et annulées au 19 juin 2021 ne comprennent pas les actions rachetées dans le cadre du régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

PROGRAMME D'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS Le tableau qui suit présente un résumé des activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		24 semaines close les	
	19 juin 2021	13 juin 2020	19 juin 2021	13 juin 2020
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR (nombre d'actions)	–	–	–	229 000
Rachetées en vue du règlement courant d'UATI et d'UAD (nombre d'actions)	–	31 870	1 588	32 960
Rachetées et annulées (nombre d'actions)	1 165 956	–	1 697 120	–
Contrepartie en trésorerie payée				
Rachetées et détenues en fiducie	– \$	– \$	– \$	(21) \$
Rachetées et réglées	– \$	(3) \$	– \$	(3) \$
Rachetées et annulées ^{i), ii)}	(141) \$	– \$	(166) \$	– \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués				
Rachetées et détenues en fiducie	– \$	– \$	– \$	17 \$
Rachetées et annulées ⁱⁱⁱ⁾	246 \$	– \$	292 \$	– \$
Diminution du capital social ^{iv)}	46 \$	– \$	55 \$	– \$

- i) Une contrepartie en trésorerie de 30 millions de dollars liée aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au premier trimestre de 2021 a été versée au deuxième trimestre de 2021.
- ii) Une contrepartie en trésorerie de 26 millions de dollars liée aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au deuxième trimestre de 2021 a été versée au troisième trimestre de 2021.
- iii) Comprend un montant de 131 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.
- iv) Comprend un montant de 24 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2021, GWL a renouvelé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation, d'au plus 7 596 891 de ses actions ordinaires, représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur.

Au deuxième trimestre de 2021, la société a souscrit à un régime d'achat d'actions automatique avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période au cours de laquelle le régime d'achat d'actions automatique est en vigueur, le courtier de la société peut racheter des actions ordinaires à des moments où la société n'est autrement pas active sur les marchés. Au 19 juin 2021, une obligation de rachat d'actions d'environ 155 millions de dollars a été comptabilisée en vertu du régime d'achat d'actions automatique dans les fournisseurs et autres passifs.

Au 19 juin 2021, 1 165 956 actions ordinaires ont été rachetées dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

DIVIDENDES Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	19 juin 2021	13 juin 2020	19 juin 2021	13 juin 2020
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :				
Ordinaire	0,550 \$	0,525 \$	1,100 \$	1,050 \$
Privilégiée :				
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$	0,7250 \$	0,7250 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$	0,6500 \$	0,6500 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$	0,6500 \$	0,6500 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$	0,593750 \$	0,593750 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V ont été payés le 1^{er} juillet 2021. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I ont été payés le 15 juin 2021.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés après la clôture du deuxième trimestre de 2021 :

(en dollars)	
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ – Ordinaire	0,600 \$
– Privilégiée :	
Série I	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V seront payés le 1^{er} octobre 2021. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I seront payés le 15 septembre 2021.

Note 17. Transactions portant sur le capital de Loblaw

ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE LOBLAW À la clôture du deuxième trimestre de 2021, les actions privilégiées de deuxième rang, série B, d'un montant de 221 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission de 4 millions de dollars après impôt, et des dividendes en trésorerie connexes, sont présentées comme une composante des participations ne donnant pas le contrôle au bilan consolidé résumé de la société. Au deuxième trimestre de 2021 et pour l'exercice à ce jour, Loblaw a déclaré des dividendes de 3 millions de dollars (3 millions de dollars en 2020) et de 6 millions de dollars (6 millions de dollars en 2020), respectivement, liés aux actions privilégiées de deuxième rang, série B.

ACTIONS ORDINAIRES DE LOBLAW Le tableau suivant présente un résumé de l'activité relative aux actions ordinaires de Loblaw aux termes de ses accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres et dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ainsi que l'incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour les périodes closes indiquées :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	19 juin 2021	13 juin 2020	19 juin 2021	13 juin 2020
Émises (nombre d'actions)	848 135	90 246	1 403 904	893 840
Rachetées et détenues en fiducie (nombre d'actions)	–	–	–	(145 000)
Rachetées et annulées (nombre d'actions)	(4 806 098)	–	(10 177 962)	(2 757 577)
	(3 957 963)	90 246	(8 774 058)	(2 008 737)
Contrepartie en trésorerie reçue (payée)				
Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	42 \$	3 \$	49 \$	24 \$
Rachetées et détenues en fiducie	–	–	–	(10)
Rachetées et annulées ⁱ⁾	(379)	–	(700)	(188)
	(337) \$	3 \$	(651) \$	(174) \$
Augmentation (diminution) du surplus d'apport				
Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	14 \$	1 \$	21 \$	12 \$
Rachetées et détenues en fiducie	–	–	–	(3)
Rachetées et annulées	(90)	–	(177)	(49)
	(76) \$	1 \$	(156) \$	(40) \$

- i) Une contrepartie en trésorerie de 29 millions de dollars liée aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au premier trimestre de 2021 a été versée au deuxième trimestre de 2021.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS Au premier trimestre de 2020, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a approuvé une modification à l'offre publique de rachat de Loblaw. Cette modification permettait à Loblaw de racheter ses actions ordinaires de GWL dans le cadre de son offre publique de rachat, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de Loblaw, Loblaw et GWL (la « convention de RCA »), afin que GWL conserve sa quote-part dans Loblaw.

Au deuxième trimestre de 2021, Loblaw a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la TSX ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 17 106 459 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, Loblaw peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Loblaw pourra continuer d'acheter de ses actions ordinaires auprès de GWL conformément à l'exemption accordée par la TSX. Les achats auprès de GWL seront effectués dans le cadre de la convention de RCA. Au 19 juin 2021, Loblaw avait racheté 4 806 098 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, 4 806 098 actions ordinaires de Loblaw (aucune en 2020) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, pour une contrepartie totale de 350 millions de dollars (néant en 2020), y compris 2 159 071 actions ordinaires de Loblaw (aucune en 2020) rachetées auprès de GWL, pour une contrepartie totale de 157 millions de dollars (néant en 2020). Pour l'exercice à ce jour, 10 177 962 actions ordinaires de Loblaw (2 757 577 en 2020) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 700 millions de dollars (188 millions de dollars en 2020), y compris 4 937 148 actions ordinaires de Loblaw (1 355 077 en 2020) rachetées auprès de GWL, pour une contrepartie totale de 338 millions de dollars (92 millions de dollars en 2020).

Note 18. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Les charges et les gains actuariels (pertes actuarielles) au titre des avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	19 juin 2021	13 juin 2020	19 juin 2021	13 juin 2020
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi comptabilisées dans le résultat d'exploitation ⁱ⁾	45 \$	43 \$	93 \$	83 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme comptabilisées dans le résultat d'exploitation ⁱⁱ⁾	10 \$	8 \$	18 \$	16 \$
Intérêts nets sur l'obligation nette au titre des prestations définies inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	2 \$	1 \$	4 \$	4 \$
Gains actuariels (pertes actuarielles) avant impôt sur le résultat comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	176 \$	(65) \$	268 \$	(16) \$

i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise.

ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Les gains actuariels comptabilisés au deuxième trimestre de 2021 sont principalement attribuables aux rendements des actifs plus élevés que prévu et à l'augmentation des taux d'actualisation. Les gains actuariels comptabilisés pour l'exercice 2021 à ce jour sont principalement attribuables à l'augmentation des taux d'actualisation, en partie contrebalancée par les rendements des actifs moins élevés que prévu. Les pertes actuarielles comptabilisées au deuxième trimestre et au premier semestre de 2020 sont principalement attribuables à la diminution des taux d'actualisation, en partie contrebalancée par les rendements des actifs plus élevés que prévu.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 19. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres

Les accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société comprennent les régimes d'options sur actions, d'unités d'actions temporairement incessibles (« UATI »), d'unités d'actions au rendement (« UAR »), d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs (« UAD ») et d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants (« UADD »), et les régimes de rémunération fondée sur des parts de Propriétés de Choix. La charge que la société a comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives au deuxième trimestre de 2021 et pour l'exercice à ce jour au titre de ses accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres s'est élevée respectivement à 18 millions de dollars (16 millions de dollars en 2020) et à 40 millions de dollars (30 millions de dollars en 2020).

La valeur comptable des accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société se présente comme suit :

(en millions de dollars)	19 juin 2021	Aux	
		13 juin 2020	31 déc. 2020
Fournisseurs et autres passifs	11 \$	8 \$	9 \$
Autres passifs (note 15)	6 \$	5 \$	7 \$
Surplus d'apport	116 \$	109 \$	125 \$

Certains des régimes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de GWL et de Loblaw sont présentés en détail ci-dessous.

RÉGIMES D'OPTIONS SUR ACTIONS L'activité du régime d'options sur actions de GWL se résume comme suit :

	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	19 juin 2021	13 juin 2020	19 juin 2021	13 juin 2020
Options en cours à l'ouverture de la période	2 050 819	1 792 773	1 746 483	1 246 718
Attribution	—	—	397 183	548 868
Exercice	(14 050)	—	(104 545)	(2 813)
Renonciation/annulation	(1 078)	(16 202)	(3 430)	(16 202)
Options en cours à la clôture de la période	2 035 691	1 776 571	2 035 691	1 776 571

Au deuxième trimestre de 2021, GWL a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours de marché moyen pondéré de 118,50 \$ par action ordinaire pour une contrepartie en trésorerie de 2 millions de dollars. Aucune option sur actions n'avait été exercée au cours du deuxième trimestre de 2020.

Pour l'exercice 2021 à ce jour, GWL a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours de marché moyen pondéré de 108,07 \$ (89,60 \$ en 2020) par action ordinaire pour une contrepartie en trésorerie de 9 millions de dollars (montant négligeable en 2020).

Aucune option sur actions n'a été attribuée au cours des deuxièmes trimestres de 2021 et de 2020. Pour l'exercice 2021 à ce jour, GWL a attribué des options sur actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 100,86 \$ (104,15 \$ en 2020) par action ordinaire et dont la juste valeur s'établissait à 6 millions de dollars (6 millions de dollars en 2020). Le tableau qui suit présente les hypothèses qui ont été utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées par GWL au cours des périodes indiquées au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

	2021	2020
Taux de rendement en dividende attendu	2,2 %	2,0 %
Volatilité attendue du cours de l'action	19,1 % - 19,5 %	14,3 % - 14,9 %
Taux d'intérêt sans risque	0,9 % - 1,1 %	0,9 %
Durée de vie attendue des options	4,9 - 6,7 ans	4,9 - 6,7 ans

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 1,4 % a été appliqué à la clôture du deuxième trimestre de 2021 (0,8 % en 2020).

L'activité du régime d'options sur actions de Loblaw se résume comme suit :

	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	19 juin 2021	13 juin 2020	19 juin 2021	13 juin 2020
Options en cours à l'ouverture de la période	8 824 395	7 648 714	7 259 645	6 317 922
Attribution	156 115	12 690	1 870 168	1 815 577
Exercice	(782 102)	(59 711)	(906 776)	(479 007)
Renonciation/annulation	(544 565)	(43 439)	(569 194)	(96 238)
Options en cours à la clôture de la période	7 653 843	7 558 254	7 653 843	7 558 254

Au deuxième trimestre de 2021, Loblaw a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un prix moyen pondéré de 72,98 \$ par action ordinaire (68,33 \$ en 2020) et a reçu une contrepartie en trésorerie de 42 millions de dollars (3 millions de dollars en 2020). Pour l'exercice 2021 à ce jour, Loblaw a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un prix moyen pondéré de 72,01 \$ par action ordinaire (68,04 \$ en 2020) et a reçu une contrepartie en trésorerie de 49 millions de dollars (24 millions de dollars en 2020).

Au deuxième trimestre de 2021, Loblaw a attribué des options sur actions comportant un prix d'exercice moyen pondéré de 71,32 \$ (69,14 \$ en 2020) par action ordinaire et ayant une juste valeur de 2 millions de dollars (valeur négligeable en 2020). Pour l'exercice 2021 à ce jour, Loblaw a attribué des options sur actions comportant un prix d'exercice moyen pondéré de 63,39 \$ (70,05 \$ en 2020) par action ordinaire et ayant une juste valeur de 17 millions de dollars (13 millions de dollars en 2020). Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées par Loblaw au cours des périodes closes comme il est indiqué au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	19 juin 2021	13 juin 2020	19 juin 2021	13 juin 2020
Taux de rendement en dividende attendu	1,9 %	1,8 %	2,0 %	1,8 %
Volatilité attendue du cours de l'action	18,4 % - 20,4 %	18,4 % - 19,4 %	18,4 % - 20,4 %	13,5 % - 19,4 %
Taux d'intérêt sans risque	0,7 % - 1,2 %	0,3 % - 0,4 %	0,6 % - 1,2 %	0,3 % - 1,2 %
Durée de vie attendue des options	3,8 - 6,2 ans	3,7 - 6,2 ans	3,8 - 6,2 ans	3,7 - 6,2 ans

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 9,0 % a été appliqué à la clôture du deuxième trimestre de 2021 (8,0 % en 2020).

RÉGIMES D'UNITÉS D'ACTIONS TEMPORAIREMENT INCESSIBLES L'activité des régimes d'UATI de GWL se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	19 juin 2021	13 juin 2020	19 juin 2021	13 juin 2020
UATI en cours à l'ouverture de la période	113 785	129 197	133 038	136 788
Attribution	435	1 127	31 721	37 728
Réinvestissement	564	694	1 335	1 374
Règlement	(526)	(2 057)	(51 408)	(44 596)
Renonciation	(1 112)	(675)	(1 540)	(3 008)
UATI en cours à la clôture de la période	113 146	128 286	113 146	128 286

La juste valeur des UATI de GWL attribuées au deuxième trimestre de 2021 était négligeable (valeur négligeable en 2020). La juste valeur des UATI de GWL attribuées pour l'exercice 2021 à ce jour s'établissait à 3 millions de dollars (4 millions de dollars en 2020).

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

L'activité des régimes d'UATI de Loblaw se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	19 juin 2021	13 juin 2020	19 juin 2021	13 juin 2020
UATI en cours à l'ouverture de la période	932 506	1 050 032	894 272	1 032 832
Attribution	51 570	1 774	329 687	232 784
Réinvestissement	4 522	4 838	4 522	9 668
Règlement	(44 936)	(26 422)	(279 373)	(233 506)
Renonciation	(55 606)	(5 704)	(61 052)	(17 260)
UATI en cours à la clôture de la période	888 056	1 024 518	888 056	1 024 518

La juste valeur des UATI de Loblaw attribuées au deuxième trimestre de 2021 s'établissait à 4 millions de dollars (valeur négligeable en 2020). La juste valeur des UATI de Loblaw attribuées pour l'exercice 2021 à ce jour s'établissait à 21 millions de dollars (16 millions de dollars en 2020).

RÉGIMES D'UNITÉS D'ACTIONS AU RENDEMENT L'activité des régimes d'UAR de GWL se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	19 juin 2021	13 juin 2020	19 juin 2021	13 juin 2020
UAR en cours à l'ouverture de la période	181 139	153 478	151 058	114 473
Attribution	—	—	58 216	58 555
Réinvestissement	902	824	1 774	1 404
Règlement	—	(170)	(23 606)	(18 684)
Renonciation	—	(1 763)	(5 401)	(3 379)
UAR en cours à la clôture de la période	182 041	152 369	182 041	152 369

Aucune UAR n'a été attribuée au cours des deuxièmes trimestres de 2021 et de 2020. La juste valeur des UAR de GWL attribuées pour l'exercice 2021 à ce jour s'est établie à 6 millions de dollars (6 millions de dollars en 2020).

L'activité des régimes d'UAR de Loblaw se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	19 juin 2021	13 juin 2020	19 juin 2021	13 juin 2020
UAR en cours à l'ouverture de la période	701 328	701 166	666 400	662 695
Attribution	23 737	5 390	269 611	231 626
Réinvestissement	3 388	3 239	3 388	6 318
Règlement	(21 097)	(4 113)	(217 755)	(181 327)
Renonciation	(52 824)	(1 037)	(67 112)	(14 667)
UAR en cours à la clôture de la période	654 532	704 645	654 532	704 645

La juste valeur des UAR de Loblaw attribuées au deuxième trimestre de 2021 s'est établie à 2 millions de dollars (valeur négligeable en 2020). La juste valeur des UAR de Loblaw attribuées pour l'exercice 2021 à ce jour s'est établie à 17 millions de dollars (16 millions de dollars en 2020).

RÈGLEMENT DES ATTRIBUTIONS À MÊME LES ACTIONS DÉTENUES EN FIDUCIE Le tableau suivant présente un résumé du règlement des UATI et des UAR de GWL à même les actions détenues en fiducie pour les périodes closes indiquées :

(nombre d'attributions)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	19 juin 2021	13 juin 2020	19 juin 2021	13 juin 2020
Règlement	526	2 227	75 014	63 280
Attributions libérées des fiducies (note 16)	526	2 227	73 426	58 236

Au deuxième trimestre de 2021, le règlement des attributions à même les actions détenues en fiducie a donné lieu à une augmentation négligeable (augmentation négligeable en 2020) des résultats non distribués et à une augmentation négligeable (augmentation négligeable en 2020) du capital social. Pour l'exercice 2021 à ce jour, le règlement des attributions à même les actions détenues en fiducie a donné lieu à une augmentation de 6 millions de dollars (6 millions de dollars en 2020) des résultats non distribués et à une augmentation de 1 million de dollars (augmentation négligeable en 2020) du capital social.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 20. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs pour les instruments financiers de la société, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle de la dette à long terme.

(en millions de dollars)	19 juin 2021				Aux							
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	13 juin 2020 ⁱ⁾				31 déc. 2020 ⁱ⁾			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers												
Coût amorti :												
Certains autres actifs ⁱⁱ⁾	– \$	– \$	88 \$	88 \$	– \$	– \$	142 \$	142 \$	– \$	– \$	113 \$	113 \$
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Certains placements à long terme et autres actifs ⁱⁱ⁾	117	–	–	117	117	–	–	117	117	–	–	117
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Dépôts de garantie	74	–	–	74	148	–	–	148	75	–	–	75
Certains placements à long terme et autres actifs ⁱⁱ⁾	–	21	77	98	–	19	84	103	–	20	73	93
Dérivés inclus dans les créances	2	1	–	3	–	2	–	2	3	–	–	3
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	7	4	2	13	–	4	–	4	–	–	3	3
Dérivés inclus dans les autres actifs	–	491	–	491	–	573	–	573	–	630	–	630
Passifs financiers												
Coût amorti :												
Dette à long terme	–	15 867	–	15 867	–	16 731	–	16 731	–	16 389	–	16 389
Certains autres passifs ⁱⁱ⁾	–	–	670	670	–	–	440	440	–	–	671	671
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	–	5	–	5	–	22	–	22	–	–	–	–
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Passif lié aux parts de fiducie	4 032	–	–	4 032	3 359	–	–	3 359	3 600	–	–	3 600
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	–	5	–	5	19	1	1	21	4	16	–	20

i) Certains chiffres ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

ii) Certains autres actifs, certains autres placements à long terme et autres actifs et certains autres passifs sont inscrits aux bilans consolidés sous le poste « Autres actifs » et « Autres passifs », respectivement.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

Au deuxième trimestre de 2021 et pour l'exercice à ce jour, une perte de 1 million de dollars (perte de 4 millions de dollars en 2020) et une perte de 2 millions de dollars (profit de 3 millions de dollars en 2020), respectivement, sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti ont été comptabilisés dans le résultat d'exploitation. De plus, au deuxième trimestre de 2021 et pour l'exercice à ce jour, une perte nette de 242 millions de dollars (perte nette de 268 millions de dollars en 2020) et une perte nette de 532 millions de dollars (profit net de 245 millions de dollars en 2020), respectivement, ont été comptabilisés dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie À la clôture du deuxième trimestre de 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie de la société s'élevaient à 3 481 millions de dollars (3 556 millions de dollars au 13 juin 2020 et 3 231 millions de dollars au 31 décembre 2020), incluant 234 millions de dollars américains (121 millions de dollars au 13 juin 2020 et 199 millions de dollars au 31 décembre 2020).

Afin de tenir compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le placement net en dollars américains de la société dans des établissements à l'étranger, une perte de 9 millions de dollars (perte de 66 millions de dollars en 2020) et une perte de 22 millions de dollars (profit de 47 millions de dollars en 2020), respectivement, ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au deuxième trimestre de 2021 et pour l'exercice à ce jour.

Dérivés incorporés Les instruments financiers de niveau 3 classés à la juste valeur par le biais du résultat net consistent en des dérivés incorporés à des bons de commande de Loblaw qui ne sont libellés ni en dollars canadiens ni dans la monnaie fonctionnelle du fournisseur. Ces dérivés sont évalués selon une approche par le marché qui est fondée sur l'écart entre les cours de change et le moment du règlement. Le coût des bons de commande constitue la principale donnée non observable utilisée aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Une fluctuation importante à la hausse (à la baisse) de n'importe quelle donnée d'entrée entraînerait une augmentation (une diminution) importante de la juste valeur.

Au deuxième trimestre de 2021 et pour l'exercice à ce jour, une perte de 1 million de dollars (profit de 7 millions de dollars en 2020) et une perte de 1 million de dollars (perte de 2 millions de dollars en 2020), respectivement, attribuables à ces dérivés ont été comptabilisées dans le résultat d'exploitation. De plus, au 19 juin 2021, un actif correspondant de 2 millions de dollars a été inscrit dans les charges payées d'avance et autres actifs (passif de 1 million de dollars inscrit dans les fournisseurs et autres passifs au 13 juin 2020 et actif de 3 millions de dollars inscrit dans les charges payées d'avance et autres actifs au 31 décembre 2020). Au 19 juin 2021, une augmentation (diminution) des cours de change de 1 % aurait donné lieu à un profit lié (une perte liée) à la juste valeur de 1 million de dollars.

Dérivés sur actions À la clôture du deuxième trimestre de 2021, Weston Holdings Limited, filiale de GWL, détenait un contrat à livrer sur actions en vigueur visant 8,85 millions d'actions ordinaires de Loblaw (9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw au 13 juin 2020 et au 31 décembre 2020) à un prix de vente à terme initial de 48,50 \$ l'action ordinaire de Loblaw. À la clôture du deuxième trimestre de 2021, le prix à terme était de 130,21 \$ (125,98 \$ au 13 juin 2020 et 128,30 \$ au 31 décembre 2020) par action ordinaire de Loblaw. Au deuxième trimestre de 2021 et pour l'exercice à ce jour, une perte liée à la juste valeur de 58 millions de dollars (profit de 3 millions de dollars en 2020) et une perte liée à la juste valeur de 111 millions de dollars (profit de 13 millions de dollars en 2020), respectivement, ont été comptabilisées dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières au titre de ce contrat (voir la note 5).

Passif lié aux parts de fiducie Au deuxième trimestre de 2021 et pour l'exercice à ce jour, une perte liée à la juste valeur de 188 millions de dollars (perte de 257 millions de dollars en 2020) et une perte liée à la juste valeur de 427 millions de dollars (profit de 247 millions de dollars en 2020), respectivement, ont été comptabilisés dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (voir la note 5).

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations et à des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures de titres de créance. Elle a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées au bilan consolidé et des profits nets réalisés et latents (pertes nettes réalisées et latentes), avant l'impôt sur le résultat, lié(e)s aux autres dérivés de la société :

19 juin 2021					
(en millions de dollars)	12 semaines closes les			24 semaines closes les	
	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Risque de change – Contrats de change à terme ⁱ⁾	– \$	– \$	(1) \$	– \$	(1) \$
Risque de taux d'intérêt – Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	–	1	(1)	3	(3)
Risque de taux d'intérêt – Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	(3)	5	–	4	–
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(3) \$	6 \$	(2) \$	7 \$	(4) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	(3) \$	– \$	(2) \$	– \$	(7) \$
Autres dérivés non financiers	9	–	3	–	14
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	6 \$	– \$	1 \$	– \$	7 \$
Total des dérivés	3 \$	6 \$	(1) \$	7 \$	3 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 20 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- ii) La Banque PC a réglé des contrats à terme sur obligations de 175 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021 (voir la note 9). Les contrats à terme sur obligations avaient pour objectif de couvrir le taux d'intérêt des billets d'*Eagle* de 300 millions de dollars émis après le deuxième trimestre de 2021. Loblaw a conclu que cette couverture était efficace à la date du règlement.
- iii) Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 104 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les autres actifs ou les autres passifs.

	12 semaines closes les			24 semaines closes	
	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
(en millions de dollars)					
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Risque de taux d'intérêt – Contrats à terme sur obligations ⁱ⁾	(10) \$	(18) \$	– \$	(43) \$	(1) \$
Risque de taux d'intérêt – Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱ⁾	(11)	–	(2)	(8)	(2)
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(21) \$	(18) \$	(2) \$	(51) \$	(3) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	5 \$	– \$	(22) \$	– \$	23 \$
Autres dérivés non financiers	(19)	–	1	–	(37)
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	(14) \$	– \$	(21) \$	– \$	(14) \$
Total des dérivés	(35) \$	(18) \$	(23) \$	(51) \$	(17) \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 200 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. Loblaw a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 350 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- ii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 300 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 259 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les autres actifs ou les autres passifs.

Au cours du deuxième trimestre de 2020, Loblaw a réglé un contrat à terme sur obligations d'une valeur notionnelle de 350 millions de dollars qui avait été conclu au premier trimestre de 2020. Le contrat à terme sur obligations avait pour objectif de couvrir le risque de taux d'intérêt dans la courbe appropriée de rendement de titres du gouvernement du Canada qui correspondait à la durée des billets non garantis de premier rang échéant le 7 mai 2030 (les « billets échéant en 2030 ») et portant intérêt à 2,284 % par année. Loblaw a conclu que cette couverture était efficace à la date de règlement. Par conséquent, le cumul des autres éléments du résultat global lié à ce contrat à terme sur obligations continuera d'être amorti sur la durée des billets échéant en 2030 dans les états des résultats à titre de charges d'intérêts nettes et autres charges financières, ce qui donnera lieu à un taux d'intérêt annuel effectif d'environ 3,34 %.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 21. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications fiscales de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités ainsi qu'à sa situation ou à sa performance financière au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Le texte qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par deux pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, qui réclament des dommages-intérêts de 500 millions de dollars fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui sont parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. La Cour supérieure a imposé une date limite pour soumettre une réclamation au titre du recours collectif en se fondant sur la date d'approbation de la requête en certification. Les pharmaciens devenus pharmaciens propriétaires après le 9 juillet 2013 ne sont pas partie au recours collectif. Loblaw juge cette réclamation sans fondement et se défend vigoureusement. Loblaw n'a pas comptabilisé de charges à payer ou de provisions importantes au titre de ce litige dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En 2017, la société et Loblaw ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Loblaw ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. En décembre 2019, un recours collectif proposé, intenté au nom de distributeurs indépendants, a été entrepris contre la société et Weston Foods. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société ni Loblaw n'estiment que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation financière ou leurs perspectives. Les soldes de trésorerie de la société excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts, et par conséquent, il ne devrait pas y avoir de répercussion sur les dividendes ou la politique de dividendes, ou sur les régimes de rachat d'actions de la société ou de Loblaw. En 2021 ou avant, la société et Loblaw n'ont comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société et Loblaw continueront d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabiliseront un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité sera établie ou que les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Loblaw ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont Loblaw et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Au deuxième trimestre de 2021, le recours intenté contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et Loblaw. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre les défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que ces réclamations de mai 2019 et de décembre 2019 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. En avril 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes qui a été intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. La

demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. Loblaw estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Loblaw a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par Loblaw qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. Les avis de nouvelle cotisation, qui ont été reçus entre 2015 et 2019, portent sur les années d'imposition 2000 à 2013. Le 7 septembre 2018, la Cour de l'impôt a rendu sa décision concernant les années d'imposition 2000 à 2010. La Cour de l'impôt a statué, en se fondant sur une interprétation technique des lois applicables, que certains revenus touchés par Glenhuron devaient être imposés au Canada. Le 4 octobre 2018, Loblaw a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Le 15 octobre 2019, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause et, le 23 avril 2020, elle a rendu sa décision et infirmé la décision de la Cour de l'impôt. Le 29 octobre 2020, la Cour suprême a accordé à la Couronne l'autorisation d'en appeler et, le 13 mai 2021, la Cour suprême a entendu l'appel de la Couronne et mis le jugement en délibéré jusqu'à une date ultérieure. Loblaw n'a annulé aucune partie des charges de 367 millions de dollars comptabilisées au troisième trimestre de 2018, dont une tranche de 176 millions de dollars a été inscrite dans les intérêts et une tranche de 191 millions de dollars, dans l'impôt sur le résultat.

DISPOSITIONS D'INDEMNISATION De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 22. Informations sectorielles

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw, Propriétés de Choix et Weston Foods. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation, la trésorerie et les placements à court terme détenus par la société ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, comme il est indiqué ci-dessous.

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans le sommaire des principales méthodes comptables de la société (voir la note 2). La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du montant ajusté du BAIIAⁱ⁾ et du montant ajusté du résultat d'exploitationⁱ⁾. Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les					13 juin 2020 ⁱⁱ⁾				
	19 juin 2021									
	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Total
Produits	12 491 \$	324 \$	431 \$	(315) \$	12 931 \$	11 957 \$	315 \$	412 \$	(327) \$	12 357 \$
Résultat d'exploitation	750 \$	503 \$	(6) \$	(191) \$	1 056 \$	402 \$	(29) \$	(49) \$	77 \$	401 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	161	418	–	(76)	503	176	67	(1)	279	521
Bénéfice (perte) avant impôt	589 \$	85 \$	(6) \$	(115) \$	553 \$	226 \$	(96) \$	(48) \$	(202) \$	(120) \$
Résultat d'exploitation	750 \$	503 \$	(6) \$	(191) \$	1 056 \$	402 \$	(29) \$	(49) \$	77 \$	401 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	614	1	33	(75)	573	598	–	44	(76)	566
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	5	(281)	(1)	137	(140)	6	230	12	(136)	112
Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	1 369 \$	223 \$	26 \$	(129) \$	1 489 \$	1 006 \$	201 \$	7 \$	(135) \$	1 079 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱⁱ⁾	497	1	33	(75)	456	480	–	34	(76)	438
Montant ajusté du résultat d'exploitationⁱ⁾	872 \$	222 \$	(7) \$	(54) \$	1 033 \$	526 \$	201 \$	(27) \$	(59) \$	641 \$

- i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIAⁱ⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIAⁱ⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.
- ii) Certains chiffres ont été retraités en raison du changement de méthode liée aux mesures financières non conformes aux PCGR. Voir la rubrique 8.1, « Changement de méthode liée aux mesures financières non conformes aux PCGR entré en vigueur au premier trimestre de 2021 », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2021 de la société.
- iii) Ne tient pas compte d'une charge d'amortissement de 117 millions de dollars (118 millions de dollars en 2020) comptabilisée par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni d'un amortissement accéléré de néant (10 millions de dollars en 2020) lié aux charges de restructuration et autres charges connexes comptabilisé par Weston Foods.

24 semaines closes les

	19 juin 2021					13 juin 2020 ⁱⁱ⁾				
(en millions de dollars)	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Total
Produits	24 363 \$	651 \$	903 \$	(634) \$	25 283 \$	23 757 \$	640 \$	947 \$	(654) \$	24 690 \$
Résultat d'exploitation	1 365 \$	788 \$	(6) \$	(261) \$	1 886 \$	941 \$	48 \$	(48) \$	58 \$	999 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	321	765	1	(38)	1 049	348	(189)	(2)	106	263
Bénéfice (perte) avant impôt	1 044 \$	23 \$	(7) \$	(223) \$	837 \$	593 \$	237 \$	(46) \$	(48) \$	736 \$
Résultat d'exploitation	1 365 \$	788 \$	(6) \$	(261) \$	1 886 \$	941 \$	48 \$	(48) \$	58 \$	999 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 224	2	69	(162)	1 133	1 192	1	87	(154)	1 126
Éléments d'ajustement ⁱ⁾	(4)	(342)	(3)	154	(195)	36	379	20	(181)	254
Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	2 585 \$	448 \$	60 \$	(269) \$	2 824 \$	2 169 \$	428 \$	59 \$	(277) \$	2 379 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱⁱ⁾	990	2	69	(162)	899	955	1	68	(154)	870
Montant ajusté du résultat d'exploitationⁱ⁾	1 595 \$	446 \$	(9) \$	(107) \$	1 925 \$	1 214 \$	427 \$	(9) \$	(123) \$	1 509 \$

- i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA¹⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA¹⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.
- ii) Certains chiffres ont été retraités en raison du changement de méthode liée aux mesures financières non conformes aux PCGR. Voir la rubrique 8.1, « Changement de méthode liée aux mesures financières non conformes aux PCGR entré en vigueur au premier trimestre de 2021 », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2021 de la société.
- iii) Ne tient pas compte d'une charge d'amortissement de 234 millions de dollars (237 millions de dollars en 2020) comptabilisée par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni d'un amortissement accéléré de néant (19 millions de dollars en 2020) lié aux charges de restructuration et autres charges connexes comptabilisé par Weston Foods.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éléments suivants :

	12 semaines closes les					
	19 juin 2021			13 juin 2020 ⁱ⁾		
(en millions de dollars)	Produits	Montant ajusté du résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Montant ajusté du résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination de contrats de location internes	(128) \$	(35) \$	(26) \$	(127) \$	(36) \$	(32) \$
Élimination du recouvrement de coûts	(52)	—	—	(51)	—	—
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	—	(18)	—	—	(14)	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(132)	—	—	137	—
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	—	—	(289)	—	—	70
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	—	—	188	—	—	257
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	—	—	(71)	—	—	(72)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL et à Loblaw	—	—	51	—	—	48
Chiffre d'affaires intragroupe	(135)	—	—	(146)	—	—
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw	—	—	58	—	—	(3)
Autres	—	(6)	13	(3)	(10)	11
Total des chiffres consolidés	(315) \$	(191) \$	(76) \$	(327) \$	77 \$	279 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

(en millions de dollars)	24 semaines closes les					
	19 juin 2021			13 juin 2020 ⁱ⁾		
	Produits	Montant ajusté du résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Montant ajusté du résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination de contrats de location internes	(259) \$	(74) \$	(52) \$	(258) \$	(84) \$	(64) \$
Élimination du recouvrement de coûts	(106)	–	–	(107)	–	–
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	–	(24)	–	–	(26)	–
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	(147)	–	–	183	–
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	–	–	(507)	–	–	456
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	–	–	427	–	–	(247)
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	–	–	(144)	–	–	(144)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL et à Loblaw	–	–	102	–	–	96
Chiffre d'affaires intragroupe	(269)	–	–	(289)	–	–
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant des actions ordinaires de Loblaw	–	–	111	–	–	(13)
Autres	–	(16)	25	–	(15)	22
Total des chiffres consolidés	(634) \$	(261) \$	(38) \$	(654) \$	58 \$	106 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

(en millions de dollars)	Aux		
	19 juin 2021	13 juin 2020 ⁱ⁾	31 déc. 2020 ⁱ⁾
Total des actifs			
Loblaw	35 602 \$	36 275 \$	36 018 \$
Propriétés de Choix	15 968	15 146	15 647
Weston Foods ⁱⁱ⁾	4 413	4 303	4 540
Autres et intersectoriel ⁱⁱⁱ⁾	(8 037)	(8 046)	(8 130)
Chiffres consolidés	47 946 \$	47 678 \$	48 075 \$

i) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

ii) Le solde comprend certains actifs communs de GWL.

iii) Le solde comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme détenus par des établissements à l'étranger.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	19 juin 2021	13 juin 2020	19 juin 2021	13 juin 2020
Entrées d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles				
Loblaw ⁱ⁾	258 \$	199 \$	461 \$	410 \$
Propriétés de Choix	20	20	38	69
Weston Foods	26	33	39	57
Autres	–	–	2	2
Chiffres consolidés	304 \$	252 \$	540 \$	538 \$

i) Au deuxième trimestre de 2021 et pour l'exercice à ce jour, les entrées d'immobilisations corporelles de Loblaw ont compris des paiements anticipés de néant et de 1 million de dollars qui ont été effectués en 2020 et transférés en provenance des autres actifs en 2021. Au deuxième trimestre de 2020 et au premier semestre de 2020, les entrées d'immobilisations corporelles de Loblaw ont compris des paiements anticipés de 30 millions de dollars et de 50 millions de dollars ayant été effectués en 2019 et transférés en provenance des autres actifs en 2020.

Note 23. Transaction entre parties liées

FONDS DE CAPITAL DE RISQUE Au deuxième trimestre de 2020, GWL, Loblaw et une filiale entièrement détenue par Wittington sont devenues les commanditaires d'une société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque »). Le commandité du fonds de capital de risque est une filiale entièrement détenue par Wittington, qui a retenu les services d'un gestionnaire de fonds externe pour veiller sur le fonds de capital de risque. Le fonds de capital de risque a pour objectif de réaliser des investissements de capital de risque dans des entreprises novatrices nord-américaines axées sur les technologies des secteurs du commerce, des soins de santé et de l'alimentation, à chaque étape du cycle de démarrage. Chacun des trois commanditaires détient une participation de 33 % dans le fonds de capital de risque. La société fait partie du comité de placement du fonds de capital de risque, qui approuve notamment les placements initiaux. La société comptabilise sa participation de 66 % dans le fonds de capital de risque selon la méthode de la mise en équivalence. Le montant en capital consolidé engagé par la société s'élève à 66 millions de dollars sur une période de 10 ans. À ce jour, sur une base consolidée, la société a investi 24 millions de dollars dans le fonds de capital de risque, dont 6 millions de dollars et 12 millions de dollars au cours du deuxième trimestre et pour l'exercice 2021 à ce jour, respectivement, investissement qui a été comptabilisé dans les autres actifs. Après la clôture du deuxième trimestre de 2021, sur une base consolidée, la société a investi 4 millions de dollars dans le fonds de capital de risque.